

INFORMATIONS UTILES

MAIRIE

15, rue du 8 Mai - Tél : 02.43.42.00.13 E-mail: commune@mairiedeteloche.fr Site internet: www.mairiedeteloche.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et 15h30 à 18h

le vendredi de 15h30 à 17h. Mercredi et samedi 9h-12h

AGENCE POSTALE

15, rue du 8 Mai.

Lundi, jeudi de 15h30 à 18h.

Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h.

BIBLIOTHÈQUE

18. rue du 8 Mai - Tél : 02.43.39.23.74

Mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

SERVICE SOCIAL

Madame CANAL. Assistante sociale le jeudi matin de 9h30-11h30 sans rendez-vous

Tél: 02.43.20.65.15

ECOLES

Croque Lune, Directrice Mme GOHIER - Tél: 02.43.42.00.42 Au Fil du Rhonne, Directrice Mme GIRAULT - Tél: 02.43.42.03.90 Sainte Thérèse Saint Joseph, Directrice Mme SEILIEZ - Tél: 02.43.42.57.94

DÉCHETTERIES

Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars

	Laigné-en-Belin	Ecommoy	Mulsanne	Guécélard
Lundi	14h - 18h	10h - 13h 14h - 18h	9h - 12h	10h - 12h 13h30 - 18h
Mercredi	10h30 - 13h 14h - 18h	10h - 13h 14h - 18h	14h - 18h	13h30 - 18h
Vendredi	nouveau! 14h - 18h	14h - 18h 14h - 18h	14h - 18h	10h - 12h 13h30 - 18h
Samedi	9h - 13h 14h - 18h	9h - 13h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 13h30 - 17h

Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre

	Laigné-en-Belin	Ecommoy	Mulsanne	Guécélard
Lundi	14h - 19h	10h - 13h 14h - 19 h	9h - 12h	10h - 12h 13h30 - 18h
Mercredi	10h30 - 13h 14h - 19h	10h - 13h 14h - 19h	14h - 18h	13h30 - 18h
Vendredi	nouveau! 14h - 18h	14h - 18h 14h - 18h	14h - 18h	10h - 12h 13h30 - 18h
Samedi	9h - 13h 14h - 18h	9h - 13h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 13h30 - 17h

Horaires pour les professionnels Horaires pour les particuliers

Retrait de compost de 9 à 13h Service gratuit

PHARMACIES PERMANENCES

Pour connaître les trois pharmacies de garde les plus proches, appelez : URGENCES PHARMACIE 24h/24h au 08 25 12 03 04, puis tapez les 5 numéros du code postal où vous vous trouvez. Pour Teloché faire le 08 25 12 03 04 puis tapez 72220.

MARIAGES

MÖKÜKCÜ Mert et PRUNIER Julie le 01/07/017

GOUSSET Rodolphe et ENTERLIN Amélie le 15/07/2017

LEFEUVRE Yohann et COURANT Audrey le 08/07/2017

FERON Nicolas et LAUNAY Aurélie le 16/09/2017

NOUVEAUTÉ 2017

PACS: EN MAIRIE depuis le 1er novembre 2017 Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays).
- doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- · ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Pièces à fournir :

- · Convention de Pacs (convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n°15726*02)
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (PACS) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n°15725*02)
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait de naissance avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie)

CARTE GRISE - PERMIS DE CONDUIRE : toutes les démarches en ligne depuis le 6 novembre 2017

Toutes les démarches de certificat d'immatriculation (ex carte grise), permis de conduire etc... se font en ligne et non plus dans les mairies ou aux guichets des préfectures. Il faut créer un compte sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire, **ou utiliser votre connexion**

France connect https://app.franceconnect.gouv.fr; sachant que certaines démarches nécessiteront obligatoirement de passer par France connect. Comme cela est possible actuellement en cas d'immatriculation d'un véhicule neuf par exemple, vous pourrez continuer à passer par un professionnel de l'automobile habilité pour effectuer certaines démarches à votre place.

Attention : Si vous n'êtes pas équipé ou si vous éprouvez des difficultés dans l'usage de ces nouveaux outils numériques, des points d'accueil seront mis en place en préfecture où des médiateurs pourront vous aider dans vos démarches en ligne.

CHANGEMENT D'ADRESSE EN LIGNE

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

Ce site vous permet de changer vos coordonnées au plus tôt 3 mois avant votre changement d'adresse et au plus tard 3 mois après.

Vous informez en même temps, plusieurs organismes publics et privés de votre changement d'adresse postale, d'adresse électronique, de numéro de téléphone fixe et de téléphone portable, notamment : Carte grise, Caisses de retraites (Agirc et Arrco, Cnav, etc.), Caisses de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.), La Poste, Pôle emploi, Service des impôts.



COMMUNICATION

Les membres de la commission communication se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2018.

La complicité et le travail de cette équipe permettent d'assurer une communication diverse et variée tout au long de l'année.

Monsieur Le Maire a annoncé lors de ses vœux la nouvelle configuration du site internet de la commune. Ce site est opérationnel depuis le 15 janvier dernier. La modernité, la praticité et une amélioration dans l'utilisation de ce site seront les éléments contributeurs à une meilleure communication et au dynamisme de Teloché.

Cette amélioration est venue compléter le travail accompli par la commission extramunicipale du mandat précédent et par les services de la mairie. C'est avec un réel plaisir que nous pourrons utiliser les éléments facilitateurs de ce site.

Notre commission pourra apprécier ces nouvelles modalités et mettre en œuvre plus facilement les actions souhaitées. Notamment le livret d'accueil que nous souhaitons voir sortir courant de cette année 2018.

L'interview dans cette revue est consacrée à Madame FAUVEL. Cette ancienne commerçante de la commune, fait partie de ces personnes qui laissent une empreinte forte au sein de notre commune.



GÉRARD LAMBERT MAIRE DE TELOCHÉ

Mesdames, Messieurs,

L'année 2017 a tiré sa révérence pour laisser place à 2018.

Cette année 2018 est nourrie par de nouvelles ambitions, de nouveaux projets et de nouvelles réflexions.

Tout cela dans la continuité de notre engagement électoral.

La réfection de la rue du Rancher est terminée.

Le city Park est opérationnel avec la complicité de notre Conseil Municipal des Jeunes.

La sente douce entre la place de Verdun et le lavoir est réalisée.

Le concept d'Ecopâturage pour nos bassins de rétention est mis en place.

Cette nouvelle année voit démarrer les travaux de la rue du 8 mai. Ces travaux se feront pas sans laisser de désagréments. Cependant le maximum sera fait pour réduire leur impact sur la vie du village.

Les travaux de réfection de la toiture de la mairie sont en cours.

J'espère que la fin de cette nouvelle année ou le début de la suivante verront naître la deuxième tranche de la zone artisanale du Gué ; ce sous l'égide de la communauté de communes. Ce projet est fait pour répondre aux demandes des commerçants et artisans locaux souhaitant développer, créer ou recentrer leurs activités sur notre commune.

L'année 2017 a vu l'action BIMBY se mettre en place. Le but recherché étant de densifier le cœur de village ; ce afin de limiter le grignotage de terres de nos agriculteurs. Certains d'entre vous ont pu trouver ma démarche insistante, mais celle-ci se justifie d'abord par un souci d'économie de terrain, afin d'éviter l'étalement urbain, mais aussi parce qu'il existe des possibilités foncières dans le tissu pavillonnaire existant. Sans oublier l'existence d'opportunités de vente de fonds de parcelles et facilitant la cession lors de réalisation d'héritage en cours ou à venir.

Comme je viens de le dire, l'ambition est là certes mais tous les projets réalisés ou en cours se feront sans recours à l'emprunt.

D'autre part, je tiens à rappeler à la population de Teloché, comme beaucoup d'entre vous que j'aime bien les chiens et les chats. Cependant chaque propriétaire de ces charmants animaux a des droits mais surtout le devoir de ne pas créer de gêne vis-à-vis de son voisin. Il est beaucoup trop fréquent de voir en mairie des gens qui sont importunés par ces animaux. J'en appelle au sens de la responsabilité des propriétaires pour que nos agents n'aient plus à gérer tous ces problèmes.

Enfin, j'en appelle aussi à la responsabilité de tous pour respecter les règles du code de la route.

La collectivité aura beau rénover les rues, refaire la signalisation au sol remplacer les panneaux usagés ou réhabiliter les trottoirs, si l'effort citoyen n'est pas au rendez-vous, ces investissements ne serviront à rien.

Tous mes bons vœux à toutes et à tous, que la santé, la solidarité, la réussite et le bonheur soient au rendez-vous de l'année 2018.

Bien à vous.

Le Maire **Gérard Lambert**

INAUGURATION

Le lundi 04 décembre, a eu lieu la cérémonie de la pose de la « première pierre » du programme de 7 logements locatifs rue des roses, organisée par le président directeur général de la mancelle d'habitation et le maire de Teloché, Gérard Lambert.

Lors du discours inaugural, le maître d'ouvrage a décrit le projet et brossé les activités de la mancelle d'habitation.

Il a rappelé l'importance des logements locatifs à taille humaine alliant cadre de vie et loyer modéré au sein de nos communes rurales, en présence des conseillers départementaux, Mme Marie-Pierre Brosset, Mr Samuel Chevalier, et Mr Cyrille Crochard assistant parlementaire de notre députée "Mme Pascale Fontenel Personne", de Yves-Marie Hervé, d'élus, employés, ouvriers, et divers acteurs.

L'attestation de la cérémonie, signée des officiels, a été glissée dans une cartouche qui a ensuite été scellée sous une brique.



Le projet réalisé par la société «Créacité » pour le compte de la mancelle d'habitation, avec le concours de l'état, du département et soutenu par la commune, a été présenté par l'architecte.

Ce programme de 7 logements T3 et T4 de forme traditionnelle "toit pentu", seront construits avec des matériaux à haute performance énergétique et un respect

des normes d'accessibilité handicapés. Le rez de chaussée permettra un espace de vie pour les personnes à mobilité réduite.

A l'issue des discours officiels, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié accompagné de douceurs, offert par la mancelle d'habitation.

POINTS SUR LES TRAVAUX VOIRIE



RUE DU RANCHER



2017 a été une année de travaux couvrants différents secteurs de la commune. Leurs mises en œuvre ont souvent entraîné leurs lots de perturbations pour nos administrés, nous nous en excusons!

Le projet de cheminement piétons et vélos rue du rancher : c'est terminé!

En agglomération, 2 passages piétons ont été créés rues du Prieuré et des Edelweiss, le revêtement chemin de Thiou a été refait, la rue de la salle des fêtes a été réparée.

Hors agglomération, il a été réalisé la réfection de grandes portions de routes sur le CR17 (entre Petit Aunay et Sept Sous) et sur la VC 15 côté Perraudières. Sur la route VC13 (Champ d'outre) le revêtement a été refait, faisant suite à des réparations de cette voirie en 2016.

Par ailleurs, pour éviter les ornières dans certains virages sur la VC412, des poutres bétons ont été créées sur le bas-côté.

2018 devrait être aussi prolifique en terme de travaux et malheureusement entraînant aussi des perturbations.

La réfection du centre du bourg, rue du 08 mai (entre rue de bel air et l'église), c'est parti!

Déjà nous en voyons les premiers effets : route barrée, déviation, circulation alternée, ralentissement…etc

Mais ce centre bourg a vraiment besoin de faire peau neuve en dessous (réseaux) et au-dessus.

L'accès aux différents commerces sera maintenu mais le cheminement risque d'être plus compliqué pour les clients.

Malgré ce dérangement, merci de continuer à les soutenir pendant cette période en allant chez eux, ils en ont besoin et le maintien de nos commerces est vital pour Teloché.

LE PALMARES DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2017

le palmarès des villes et villages fleuris 2017 s'est déroulé le 23 novembre à Savigné-l'Éveque pour la sarthe.

Le label villes et villages fleuris récompense les communes qui fournissent des efforts conséquents de fleurissement, d'embellissement et de respect du développement durable. Celles-ci sont récompensées en se voyant attribuer 1, 2 ou 3 fleurs, des prix régionaux, des félicitations du jury. La 4º fleur est, quant à elle, attribuée par un jury national.

Chaque année, un jury visite les communes et se prononce sur le niveau atteint selon un plan de critères de jugement précis. Rien n'est acquis d'une année sur l'autre, ainsi la commune peut aussi bien se voir attribuer une fleur supplémentaire, un maintien à son niveau actuel voire perdre une fleur si celui-ci n'a pas été atteint cette année.

En Sarthe, 28 communes ont été visitées cette année par le jury régional et bon nombre de récompenses ont été attribuées

Teloché de par ses efforts constants, a su **maintenir son niveau de 2**ème fleur en 2017 et a fait l'objet de 2 récompenses particulières dans les catégories :



1. CONCOURS DES BÂTIMENTS FLEURIS - LES BÂTIMENTS PUBLICS

1er prix départemental

pour sa bibliothèque et son jardin fleuri

2. CONCOURS DES BÂTIMENTS FLEURIS - LES LAVOIRS





Félicitations du Jury

pour son Lavoir fleuri

Bravo à notre service technique, Teloché peut s'enorgueillir pour vous présenter les prix attribués dans sa revue locale.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'ORÉE DE BERCÉ - BELINOIS

L'élaboration du PLUi se poursuit... Le 17 octobre dernier, le conseil communautaire de l'Orée de Bercé-Belinois a débattu des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Ce PADD constitue **l'élément central du futur PLUi** en fixant, pour toute la durée de vie du PLUi (période 2019-2030) les orientations et objectifs auxquels sera soumise la planification urbaine sur le territoire de l'Orée de Bercé – Belinois.

Ce document est le résultat des réflexions menées par les groupes de travail intercommunaux et communaux depuis le début de l'année 2017. La communauté de communes souhaite donner dès à présent à chaque habitant la possibilité de s'exprimer sur ce projet, d'y apporter ses suggestions et observations.

Le document est d'ores et déjà disponible en lecture ou téléchargement sur le site dédié à l'élaboration du PLUi à l'adresse suivante:

www.plui-oree-de-berce-belinois.com

Il fera également l'objet d'une présentation lors de 2 réunions publiques organisées:

 Le lundi 29 janvier 2018 à 20h00 à la salle polyvalente d'ECOMMOY, • Le mardi 30 janvier 2018 à 20h00 au Val'Rhonne à MONCE EN BELIN.

Dans la continuité de ces réunions, une exposition publique sera organisée dans chaque mairie durant le mois de février 2018.

Les registres d'observations restent à votre disposition au siège de la communauté de communes et dans chaque mairie

L'avenir de notre territoire se dessine aujour d'hui, avec vous!

BANQUET DES ANCIENS

A l'invitation de la municipalité, le « repas des anciens » s'est déroulé le samedi 2 décembre 2017, à la salle des fêtes en présence de 190 personnes.

Comme le veut la tradition, 2 doyens ont été mis à l'honneur : Mme Germaine Pasquier (98 ans) et Mr Pierre Gatineau (89 ans).

Tout le monde a pu partager un moment de convivialité. Jean Michel Bamas et sa fille Manon (association Java) ainsi que les danseurs de l'association Musica Danse ont proposé une animation de qualité très appréciée.

Le repas fut concocté par les Gourmets Bélinois.



COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES, COMMÉMORATIONS,

VIE ASSOCIATIVE ET AFFAIRES CULTURELLES

LES COMMÉMORATIONS



Les Commémorations de 2017 ont connu une affluence plus importante que les années précédentes.

Celles-ci sont le 8 mai (l'Armistice de 1945), le 11 novembre (l'Armistice de 1918) et enfin le 5 décembre pour la fin du conflit d'Algérie.

A l'occasion du 11 novembre, 3 élèves, membres du conseil jeunes ont lu des lettres d'anciens poilus, morts pour la France.

Lors des dépôts de gerbes, Monsieur le Maire, des élus et des Anciens Combattants ont été accompagnés par des jeunes.

Il est à noter, qu'une exposition de munitions et autres objets de la guerre 1914-1918, a eu lieu toute la journée dans le hall du restaurant scolaire.

Pour 2018, nous devrons améliorer notre cérémonie du 11 novembre qui sera le centenaire de la fin de la grande guerre.





A cet effet, les membres de la Commission « Fêtes et cérémonies » souhaitent mettre en place une exposition sur plusieurs jours.

En conséquence, les habitants qui possèdent des lettres, les objets, uniformes de l'époque, etc... pourront être associés à cette démarche en les prêtant pour la durée de la manifestation. Prenez contact avec M. BOISSEAU, adjoint au 06 71 98 10 85.

DÉPART À LA RETRAITE



Cet été, Dominique Letessier a fait valoir ses droits à la retraite. La municipalité lui a organisé une cérémonie en compagnie de ses collègues des différents services. Un parcours fort bien décrit par

collègues des différents services. Un parcours fort bien décrit par Patricia Gordien, le directeur général des services avec laquelle il a travaillé dans sa mission de responsable des services techniques de la commune. Son cursus dans la fonction publique territoriale a débuté auprès de la commune de Brette les Pins en 1977; en 2008, il a rejoint la commune de Teloché jusqu'à ce jour.

Le maire et l'équipe municipale ont salué son travail et ses valeurs morales durant sa carrière.

Il va sans dire que chacun y est allé de son anecdote pour animer cette agréable rencontre.

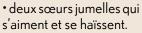
Après la remise de cadeaux, cette fin d'après-midi s'est terminée autour d'un verre de l'amitié dans une ambiance très détendue.

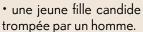
COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES, COMMÉMORATIONS,

BIBLIOTHÈQUE LA SÉLECTION DU TRIMESTRE

La vengeance du pardon

d'Eric-Emmanuel Schmitt est un recueil de quatre boulevernouvelles santes avec le même dénominateur commun qui est le pardon et la capacité de l'humain à y recourir:





- un homme dur qui s'humanise au contact d'une petite fille.
- · une femme qui rend visite en prison à l'assassin de sa fille.

Avec un grand sens du suspens psychologique E-E Schmitt explore les sentiments les plus violents qui gouvernent notre existence.

Bonne lecture



Bakhita

de Véronique Olmi Soudan 1865.

Enlevée et vendue comme esclave à l'âge de 7 ans, Bakhita finira sa vie comme religieuse en Italie. Cette vie d'horreur et de souffrance nous est retracée par

Véronique Olmi avec infiniment de talent et d'humanité.

Un grand grand roman qui restera dans vos mémoires.

Avant toi

de Jojo Moyes

La jeune Lou, qui mène une vie monotone et sans travail au fin fond de l'Angleterre, accepte de tenir compagnie à Will, la trentaine, devenu

tétraplégique après un accident.

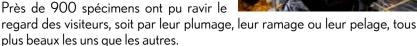
Ce roman que l'on peut qualifier de romance aborde des sujets graves avec beaucoup de force et d'émotions. Âmes un peu sensibles, la boîte de mouchoirs s'impose...

Notre chouchou romantique pour cette fin d'année !!!

VIE ASSOCIATIVE ET AFFAIRES CULTURELLES

ENTENTE AVICOLE DE LA SARTHE

Les 4 et 5 novembre, l'Entente Avicole de la Sarthe en partenariat avec la commune de Teloché, a organisé son exposition nationale d'aviculture sur notre territoire. Près de 78 exposants originaires de 15 départements ont présenté leurs animaux.



J'en profite pour remercier tous les acteurs qu'ils soient agents de la commune, bénévoles et élus pour leur appui.

Cette association qui œuvre pour la sauvegarde de ce patrimoine vivant français, ne pourrait exister et perdurer sans l'aide des collectivités locales. Bravo à eux



SPECTACLE

Le 10 décembre 2017, la commune de Teloché a eu le plaisir d'accueillir Jean Jacques Petit, trompette d'or. Cet artiste s'est produit dans notre église avec un programme éclectique de qualité. Ce spectacle intitulé « Chante Trompette Chante » n'a pas volé ses lettres de noblesse. Jean Jacques Petit s'est très rapidement attaché la complicité du public au travers d'un répertoire varié et entraînant.

Complices, les commerçants du bourg l'ont également

été en maintenant leurs boutiques ouvertes.

Les habitants ont ainsi pu partager un vin chaud ou un chocolat à l'issue de ce spectacle, tout en admirant les nouvelles illuminations récemment installées.

Ce samedi 16 décembre, le personnel de la commune avec leurs enfants et les élus se sont réunis au restaurant scolaire pour la traditionnelle rencontre avec le père Noël.

Dans une ambiance chaleureuse, le Père

Noel a distribué ses cadeaux aux enfants ; les élus de la commission fêtes et cérémonies lui ont prêté main forte pour la remise des paniers gourmands aux plus grands.

Pour clôturer cet agréable moment, tous les participants ont partagé pâtisseries, fruits et bonbons autour du verre de l'amitié



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES



Cantine

Ce fut l'année du renouvellement de contrat; 4 prestataires ont répondu à l'appel d'offre. La commission d'appel d'offre a retenu « Restoria » pour un contrat de 4 ans, avec comme nouveauté un repas bio par mois. Nous souhaitons à Madame Moneuze une bonne retraite bien méritée.

TAP

Lors des conseils d'écoles et suite aux avis des familles, la majorité s'est prononcée pour l'arrêt des TAP à la rentrée 2018. Le conseil municipal a suivi l'avis de la majorité et a également voté pour l'arrêt des TAP. Forte de sa compétence, la Communauté de Communes gérera cette nouvelle configuration.

Spectacles de noël

Cette année il y a eu deux spectacles, un pour les écoles maternelles et l'autre pour les écoles élémentaires.

Les élèves en maternelle, de l'école Croque Lune ainsi que de l'école Ste Thérèse St Joseph ont assisté à un spectacle de marionnettes, **le Noël à papy**, par la compagnie « j'ai 10 ans ».

Les enfants ont été transportés par cette histoire, leur attention constante en était la preuve.

Vraiment un joli spectacle, de magnifiques marionnettes avec un somptueux décor.

Les marionnettes ont rythmé cette matinée, remplie d'humour, de joie, un côté poétique, d'amour et même de peur avec ce père fouettard accompagné de ses araignées.

Un bon moment que tous les enfants avec leurs enseignantes et les adultes accompagnateurs ont partagé.

Et pour clore cette matinée avec des petites voix bien timides, ils ont fini par appeler le père noël venu leur faire un petit « ho ho » et distribués des friandises en attendant le soir fatidique.

Pour les élèves en élémentaire, la compagnie GOUFIGNOL a proposé un spectacle de magie.

Mais le magicien fut en retard, c'est son assistant le « Goufignol » qui a tout préparé en attendant....

Mais l'a-t-il bien fait?

Durant le spectacle le magicien a transporté les enfants à travers une histoire drôle, remplie d'illusions et semée d'embûches, de passages burlesques multipliant les gags et les fous rires.

Les enfants ont participés activement à cette curieuse comédie magique. Ils se sont amusés, croyant découvrir les trucages.

Malgré les facéties du « Goufingnol », les enfants réalisent de vrais effets qui surprennent le public...autour d'un joli décor de chouettes costumes, rythmé par une musique endiablée. La magie a opéré et s'est terminée par l'arrivée du père noël avec son panier rempli de confiseries.

Carnaval

Conseil

Municipal

des

Jeunes

Teloché

adultes.

A votre agenda, jeudi 15 mars après midi, notre traditionnel carnaval a pour thème « les Antilles »

Les enfants vont comme à la coutume fabriquer sur le temps du midi avec leurs anima-

teurs, le bonhomme à brûler.

Le parcours sera peut être modifié en fonction des travaux de la rue du 8 mai.

On accueillera la troupe, de « COMPARISTE » qui vient de la Sarthe.

QUE FONT NOS ENFANTS!

Actuellement, durant la pause méridienne, vos enfants font des activités autour de deux thèmes principaux qui sont:

- La mise en place des décorations de noël en vue du repas du 21 décembre.
- Des activités manuelles sur le far West en prévision du thème de janvier du restaurant scolaire.

Après les vacances de fin d'année, l'une des activités principales sera la création du bonhomme carnaval qui a pour thème « les Antilles ». L'équipe propose aussi diverses ac-

L'équipe propose aussi diverses activités sportives innovantes (parachute, tchouck ball, hockey, ...). Dans le courant de l'année, il est prévu de mettre en place des projets spécifiques autour de l'art et la culture afin de développer l'esprit artistique des enfants.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Cette année, le mandat ne se sera pas terminé par la matinée pêche, annulée pour cause de sécheresse.

Celle-ci a également provoqué l'échec de la plantation des arbres en janvier.

Nous sommes à notre 3ème mandat…après un reportage consacré aux élections du CMJ sur les brèves de Teloché d'octobre 2017 sont élus :

Hugo Jobin, Sohan Richard, Noah Barreau pour l'école au Fil du Rhône, Camille

Mézières, Anaïs Lesage, Elyna Rocher, Axel Charpentier pour l'école Ste Thérèse Ste Joseph qui rejoignent Rachel Gilles, Tiago Ferrao, Ciara Jouis, Lily Deschamps, Lola Paineau.

Les élus sont présents et impliqués aux commémorations. Cette année, lors de la cérémonie du 11 novembre, Lola, Ciara et Lily ont lu des courriers de poilus particulièrement émouvants, de jeunes soldats jamais revenus des combats.

Ensuite les autres élus ont déposé des gerbes et des fleurs au carré militaire.

Les enfants sont la relève des anciens pour que le souvenir, les traditions perdurent. Lors des vœux du maire, les élus du CMJ siègent très fièrement à côté des élus

Et c'est dans un grand stress, d'une timidité

accompagnée d'une « boule au ventre », que certains ont pris la parole pour se présenter et parler de leurs projets.

Nous remercions les élus et leurs parents pour leur implication.

Cette année, les projets ne sont pas encore bien définis, mais le budget ne sera pas aussi conséquent qu'un city parc.

Dans les idées des candidats, des projets de rassemblements entre familles, de partage, de « faire vivre leur village » reviennent le plus souvent.

Comme un cinéma de plein air, une grande chasse à l'œuf pour Pâques,...

Le concours de dessin aura lieu cette année comme l'an passé.

Les élus et encadrants, vous souhaitent de bons vœux, et vous attendent au cours de l'année lors de leurs manifestations...afin de partager de bons moments et faire vivre notre commune!

WE DANCE



Le Club des Jeunes a changé de nom en ce début d'année scolaire. La nouvelle appellation est désormais « l'Association WE DANCE ».

Celle-ci organisera son gala de fin d'année les 29 et 30 juin prochain avec ses 130 danseuses et danseurs sous le thème « Les dessous de Paris ».

Le nouveau bureau dont le Président est Yannick VERITE effectue en cette fin d'année plusieurs actions telles que vente de sweats avec logo et calendriers.

Des ateliers couture auront lieu prochainement pour préparer les différents costumes du gala. L'association fera appel aux parents volontaires pour participer à ces ateliers dans une ambiance conviviale.

Le bureau « We Dance »



Il n'est pas trop tard !!!

Venez nous rejoindre pour bouger, se muscler, s'étirer...en musique

Convivialité, échange, rencontre font partie aussi du programme

Tous les jeudis

- de 17h30 à 18h30 pour un cours plus allégé
- de 20h30 à 21h30 pour un cours tonique

2 Séances gratuites pour tester Salle Tony Estanguet (salle omnisports) Renseignements au 06.86.57.61.02



TELOCHE COUNTRY STOMP

Toujours dans la joie, la convivialité et la bonne humeur, l'association TELOCHE COUNTRY STOMP



vous invite à son bal du **Samedi 17 Mars 2018** avec la présence de l'artiste Terry PUGH du groupe OUTLAW. L'ouverture des portes sera à 19h30 pour un début de concert à 20h00.

Réservation conseillée soit par téléphone au 06 98 31 52 67 ou par mail telochecountrystomp@hotmail.fr

Tarif: 8€ l'entrée, gratuit pour les -12 ans.

Buvette et gâteaux sur place.

Nous vous attendons avec impatience.

Alors vite, chaussez les santiags et haut les chapeaux!



La rentrée s'est bien passée, les 4 groupes de théâtre ont été maintenus : enfants, pré-ados, ados et adultes. Cependant nous n'avons pas pu mettre en place l'atelier chant pour adultes car le professeur qui devait l'encadrer a été muté. De même l'atelier court- métrage pour ados qui devait avoir lieu en partenariat avec la communauté de communes n'a pas été mis en place car il n'y avait pas assez d'inscrits! Nous espérons que ces deux projets pourront voir le jour en septembre 2018. Les représentations de fin d'année auront lieu les 1, 2 et 3 juin 2018 à la salle des fêtes de Teloché, réservez dès maintenant ces dates afin de venir encourager les comédiens amateurs de l'association Lez'arts!

site de l'association : www.lezarts.sitew.



- > 4 février « Jeux de société » AMAP du Beurry
- > 18 février « Réunion annuelle -Distribution de graines » Jardinier Sarthois
- > 22 février « Concours de Tarot » Générations Mouvement
- > 3 mars « Repas dansant » Jardinier Sarthois
- > 9 mars « Loto » Trois T
- > 12 mars « Concert » Ecole de musique

- > 16 mars « Concours de Belote » Générations Mouvement
- > 17 mars « Bal Country » Teloché Country Stomp
- > 31 mars « Loto » Tel'Ô Fête
- > 8 avril « Vide ta chambre » FCPE
- > 22 avril « La Belinoise » Cyclo Club de Teloché
- > 17 mai « Concert » Ecole Au Fil du Rhonne
- > 26 mai « Concours de Boules » Basket Club de Teloché

- > 26 mai « Cochon grillé » Tel'Ô Fête
- > 2 juin « Planète Judo » Judo Club de Teloché
- 1 au 3 juin « Représentation » Lez'Arts
- > 4 juin « Concours de Boules » Générations Mouvement
- > 24 juin « Kermesse » APEL St Thérèse St Joseph
- > 29-30 juin « Gala de danse » We Dance
- > 30 juin « Kermesse » FCPE

FITNESS CENTER



Nouveauté Septembre 2017 séance Eveil Sportif le mercredi matin de 9h45 à 10h30 au gymnase essai gra-

tuit et inscription encore possible.

L'association Fitness Center vous propose des stages multisports de 2 jours à chaque vacances scolaires afin d'initier les enfants à partir de 6 ans à de diverses activités sportives (lutte, gym, course orientation, yoga, roller...). L'association propose également, le coaching à domicile « Le sport pour tous » avec un suivi personnalisé ados/adultes perte de poids, remise en forme, amélioration de votre souplesse, de votre endurance, avec un bilan gratuit.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018

Sportivement le bureau

Renseignement au 06 75 60 73 89 Site internet www.sergentfitness-center.fr

L'ASSOCIATION ARTISANATS DÉTENTE

L'association « Artisanats-Détente » créée en 1993 comprend une cinquantaine d'adhérents et adhérentes qui se réunissent tous les lundis après-midi dans les locaux de la Petite enfance.

Ses membres réalisent de la broderie, des paniers en rotin, des cartes brodées, du cartonnage, peinture etc...

A l'issue du « travail » un goûter est servi et permet d'assurer une très bonne ambiance.

Pour tout renseignement appelez Mme BOISSEAU Marcelle 02 43 80 44 61





LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français est une Association Nationale chargée de :

- conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France
- transmettre le flambeau aux jeunes générations en inculquant le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

Chaque année, il entretient, rénove et fleurit plus de 130 000 tombes, réalise quelques 40 stèles et monuments et organise des visites scolaires sur les lieux de Mémoire.

L'association se décline en Comités départementaux, et en comités locaux, c'est ainsi qu'Ecommoy et Teloché en constitue un.

Tous les 1^{er} novembre, des dépôts de gerbes sont réalisés aux carrés militaires et une quête est effectuée.

L'assemblée générale du comité local sera tenue, le samedi 27 janvier 2018.

Pour tout renseignement complémentaire, renseignez-vous auprès du Président : Paul BOISSEAU tél. 06 71 98 10 85 ou par mail boisseaupaul@orange.fr

CYCLO CLUB DE TELOCHÉ



Monter sur un vélo, mettre un casque, appuyer sur les pédales, qui ne l'a pas déjà fait ? Au Cyclo Club de Teloché,

ils sont 96 inscrits, 78 hommes et 18 femmes à prendre régulièrement cette liberté qui les fait sillonner en Sarthe, et découvrir la France au fil de l'année. Ils ont aussi montré leur joli maillot bleu, jaune et rose dans le massif central, la Brenne, Le Luxembourg, à Mortagne au Perche. Le programme 2018 est déjà bien avancé.

Partager la passion du vélo est un de nos souhaits les plus chers. Avec ou sans deux TT, le vélo est à coup sûr un gage de santé, de partage et d'amitié.

Il est pour tous les publics, passant par

les voies vertes, les routes, ou les terrains accidentés, des balades de deux heures ou à la journée, chaque profil individuel aura sa pratique. Par petits groupes de niveau, pendant l'hiver, le mercredi après midi et le dimanche matin, les cyclos de Teloché organisent des randos VTT pour ne pas perdre les pédales. La reprise sur route pour la nouvelle saison aura lieu le dimanche 28 Janvier 2018 à 9h30.

Pour tout renseignement:

site: cycloclubdeteloche.fr

Tél: Sylvie Langlais 06 19 80 84 95

Maryvonne FOUCAT Cyclo-Club-Teloché 17 rue de la Paumerie 72230 MULSANNE

Tél Portable: 06 24 62 30 92





DERNIÈRES ACTUALITÉS DU COLLÈGE SAINT JEAN BAPTISTE DE LA SALLE

Rendez-vous sur le nouveau site internet du collège www.stjb-delasalle.fr et la page Facebook www.facebook. com/stjbl/ pour suivre toutes les actualités de la vie du collège!

Le collège aura l'honneur de vous accueillir le samedi 3 Février de 9h à

12h pour les portes ouvertes du Collège. Le vendredi 10 Novembre 2017 a eu lieu la remise des diplômes du DNB pour les anciens élèves de troisièmes. Merci à tous pour leur participation et bonne réussite dans la suite de leurs études.

L'ÉCO RANDO

« L'ECO RANDO troisième édition s'est déroulée le dimanche 22 octobre 2017 avec un départ cette année d'Ecommoy.

Cette randonnée, bisannuelle marche et VTT, a été proposée par les membres du Cyclo Club de Teloché.

L'ECO RANDO, ce sont des lieux de départs différents à chaque édition afin de vous permettre de découvrir peut-être de nouveaux parcours ou partager nos circuits. Des tracés à géométrie variable, accessibles au plus grand nombre, en famille ou entre amis, quel que soit votre niveau de pratique sportive.

Promeneurs, marcheurs nordiques et pourquoi pas coureurs, vous avez répondus nombreux!

Merci »

Thierry GRASSET - Président





ECOLE SAINTE THÉRÈSE SAINT JOSEPH,

2 rue des Alouettes, 72220 Téloché **Tél:** 02 43 42 57 94,

stjo.teloche@wanadoo.fr,
Facebook: @Ste Therese Teloché

Les inscriptions à l'école pour la rentrée scolaire 2018/2019 sont déjà possibles, prendre rendez-vous avec Madame Seiliez au 02 43 42 57 94. Vous êtes invités aux porteouvertes de l'école le samedi 17 mars 2018 de 9h à 12h.

Cette année, les enfants des classes maternelles travaillent sur le loup et les enfants des classes primaires sur les contes. Ce voyage dans les contes se terminera par une représentation le vendredi 13 avril, spectacle co-animé par Elodie, l'intervenante en musique à l'école. Toujours en lien avec le thème de l'année, les enfants de CE2, CM1 et CM2 partiront en voyage scolaire à Plouha, en Bretagne, du 19 au 23 février 2018. Ce projet « graine de conteur » leur permettra de découvrir des personnages de légende et de nouveaux contes, de s'exercer à la théâtralité et à l'oralité.

APEL de l'école Ste Thérèse St Joseph

Le Bric à Brac sera le Dimanche 10 Juin dans l'enceinte de l'école Ste Thérèse St Joseph, avec restauration sur place



Forte femme au caractère affirmé et bien trempé, elle fait partie de ces personnes qui comptent et font vivre le village. Son magasin était une caverne d'Ali Baba pour tous ceux qui l'ont connu. Je vous invite à découvrir ou redécouvrir Madame Denise Fauvel.

Elle est née le 24 décembre 1934 à Teloché, dans une famille de 7 enfants. Son père étant entrepreneur de travaux agricoles, sa famille déménage en 1944 dans une jolie et grande maison bourgeoise à Mulsanne pour avoir plus de place et se rapprocher du Mans.

Dans cette période d'après-guerre les agriculteurs ne sont pas équipés et ils ont besoin de tracteurs, de machines pour le foin, le blé, couper le bois ou presser le cidre, ainsi que d'ouvriers qualifiés. C'était un travail fort bien payé mais extrêmement dur. Ils devaient parfois aller dans les départements voisins et se levaient à 3h tous les matins. Dangereux aussi, il arrivait qu'un ouvrier perde sa main.

La petite Denise, jusqu'à ses 10 ans, est allée à pied avec ses sabots dans une école à Brette les pins, qui n'avait pas de cantine et dont le poêle devait être allumé tous les jours par une élève. Elle a ensuite fait deux années dans la classe unique de Mulsanne avant de rejoindre l'école d'Ecommoy, en pension chez des amis de ses parents. Elle réussit son certificat d'études en 1949 au grand dam de sa directrice qui ne l'avait pas présentée. Elle intégra ensuite une école de comptabilité, au Mans près de la République, qu'elle rejoignait tous

les jours en vélo pendant 2 ans. Bien à contrecœur, parce que, ce qu'elle aimait, c'était travailler dans les champs, s'occuper des animaux et de la ferme, et surtout pas la sténo dactylo. Elle n'est pas allée jusqu'au bout de son diplôme. Elle a rejoint l'école ménagère de Brette les Pins où elle apprit à coudre, à faire à manger, à tricoter mais pas à nettoyer les cages à lapins, tâche qu'elle faisait déjà chez elle. Elle préférait laisser faire les filles aux ongles peints...

Après s'être mariée, elle est retournée à Teloché dans un petit deux pièces qui appartenait à son père. Son mari, Pierre, était breton de naissance et était arrivé à Teloché quand il avait 2 ans. Son beaupère s'était installé dans la commune en tant que maréchal-ferrant, route de Brette les Pins. Il faisait déjà de la grosse quincaillerie : des chaînes, des seaux, mais également des vélos qu'ils réparaient aussi.

Ils ont fini par racheter la petite maison de la rue du 8 mai, l'ont agrandie, ont construit la boutique en 1954 et lancé l'entreprise de plomberie.

Il y avait, à l'époque, cinq quincailliers à Teloché et tout le monde vivait bien.

Il leur arrivait de vendre 5 poêles à bois dans une journée, et elle explique que leurs emballages en bois suffisaient pour les chauffer tout l'hiver.

Ce qui rendait son magasin si incroyable, c'est la diversité de ce qu'on y trouvait. C'est à dire, tout, ou son équivalent. Du sol au plafond, chaque objet était unique. Elle me raconte qu'un jour, un camion

d'exposition s'était arrêté chez elle et qu'elle avait acheté la totalité du contenu. Pièce par pièce, ils ont détaillé sur un cahier les achats, ce qui leur prit 4 jours.

Elle accrochait en travers de sa vitrine une ficelle sur laquelle elle fixait des jouets pour enfants, faisant loucher d'envie les écoliers de passage.

Chose inimaginable de nos jours, peu de gens savaient que son magasin n'était pas toujours fermé la nuit. Mais son argent toujours caché dans des endroits insolites.

Elle était une commerçante jusqu'au bout des ongles, et c'est avec un éclat de malice dans le regard qu'elle me raconte une de ses anecdotes: Un de ses clients lui avait un jour fait une grosse commande. Il estima du coup mériter qu'elle lui donne en cadeau un moulin à café électrique. N'étant pas d'accord, elle lui rappela que lui-même ne lui avait jamais fait le moindre cadeau quand elle lui achetait des sacs de patates. Finalement, il a eu son moulin à café. Ce qu'il ne sut jamais, c'est que centime par centime, patiemment à chaque achat qu'il a effectué, il l'a bel et bien payé...

En 1971, son mari et elle ont acheté une ferme à une femme qui ne voulait pas la céder aux agriculteurs. Pour cela, ils ont dû signer d'abord un bail de 3 ans afin d'avoir le droit de l'acquérir. Cette astuce lui apporta forcément beaucoup d'inimitiés et de moments difficiles. Aussi, je lui demandais pourquoi, alors que son magasin était florissant, elle avait aussi ardemment voulu ce bâtiment et ces terres. Voici sa réponse :

« Qu'auriez-vous fait à ma place avec un enfant handicapé qui ne sait pas lire ni écrire ? ».

« Ils n'ont jamais compris » dit-elle à propos de ses détracteurs.

Une grande partie de sa vie fut consacrée à tout faire pour son fils, car si jusqu'à ses vingt ans, des établissements spécialisés l'ont accueilli sans problème, ce ne fut plus le cas après.

Ce qu'elle vécut ensuite, ainsi que sa famille, est bouleversant et terrible...

Mais dans cette ferme, Denis était heureux. Il est décédé l'année dernière.

Mme Fauvel attend maintenant le mois de juin avec impatience : « Ça va faire 69 ans que je vais aux 24h! Depuis 69 ans je ne les ai jamais ratées! »

En 1990, la dernière quincaillerie de Teloché avait fermé définitivement ses portes.

C.E.

« TELOCHÉ AVANCE AVEC VOUS »

LISTE D'OPPOSITION

Nous avons décidé de ne pas faire paraître d'article.

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLAGE

MOTS À PLACER AMOUR BONHEUR BONTE MEILLEURS PROSPERITE RESOLUTION RIRES SANTE VOEUX * Réponses dans les prochaines Brèves de Teloché

Réponse des Brèves de Teloché d'Octobre 2017: TROU DE MÉMOIRE

marelle craie yathzee dés Monopoly billets belote carte supermario console trottinette pieds echecs pion pictionnary crayon Times-up sablier



RECETTE POMMES AU FOUR



- Préchauffer Le four à 180° (thermostat 6)
- Eplucher et creuser de belles pommes
- Les mettre dans un plat à four et les sucrer légèrement (sucre de canne si possible ou sucre vanillé)
- · Verser un peu d'eau dans le fond du plat
- Mettre une cuillère de confiture Potimarron-Orange dans le creux de chaque pomme
- Mettre un petit morceau de beurre sur chaque pomme
- Enfourner à four chaud (220°) pendant 20 à 30 minutes en surveillant la cuisson
- Servez chaud ou tiède

Et surtout...RÉGALEZ-VOUS!



AUTOSUR

NOUVEAU PRISE DE RDV EN LIGNE SUR : autosurchange ou autosurgrandluce

Seul AUTOSUR vous offre 10€ sur votre contrôle technique

LE GRAND LUCÉ / 02 43 16 36 77

64€



50 €

CHANGÉ / 02 43 78 22 83

67€



53 €

Pour toute l'année 2018

Nous vous remboursons 3X la différence si vous trouvez moins cher ailleurs**

"sur prix de base affiché pour un VP

Saviez-vous que les prix sont libres dans ce métier!

CONSERVER CE BON AVEC VOTRE CARTE GRISE





sergent.julien@hotmail.fr

Peinture extérieur-intérieur

Ravalement de façade

Décoration Intérieur

Démoussage de toiture

Pose parquet flottant

Isolation thermique



ZA du Petit Raidit 72220 TELOCHÉ 02 43 42 00 31 Fax: 02 43 42 29 07



06 34 99 10 99









Gym Prévention Santé

Pour maintenir sa forme Pour améliorer sa condition physique Pour conserver son équilibre Pour se détendre...



Pratiquez grâce à un professionnel une activité physique ludique et adaptée à vos capacités, vos besoins et vos envies dans une ambiance conviviale.

Horaires:

Mardi de 9h30 à 10h30 **Quelques places sont disponibles**

Lieu du cours :

Locaux petite enfance 1ère salle (ancienne cantine) ou salle des banquets Rue du 8 mai, TELOCHE

Contact:

Pauline 06 99 55 59 94 Jannick 07 62 04 82 86 En partenariat avec la MSA

RESO'AP c'est quoi?

Une association partenaire de la MSA et de Générations Mouvement Vous devez vous rendre chez le médecin, le dentiste, le pharmacien,
Faire les courses, allez chez le coiffeur, vous déplacer à Pôle Emploi
Les bénévoles de RESO 'AP vous proposent de vous accompagner dans vos déplacements
ou vous avez du temps de libre et vous souhaitez devenir bénévole pour accompagner
Contacter le : 02 43 39 44 49 ou par mail contact @ resoap.fr

du lundi au vendredi de 8h30 /12h -14h / 17 h

Un accompagnement avec un grand A



Création et impression: ITF Imprimeurs - 72230 Mulsanne

Régie publicitaire: NHK Conseil 72 230 Ruaudin Tirage: 1330 ex - Crédit photo: Fotolia et Mairie